

Questions orales

LA COMMISSION DE LUTTE CONTRE L'INFLATION

LES BESOINS EN PERSONNEL POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME REVISÉ

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Les prévisions budgétaires de son ministère prévoient déjà un personnel de près de 400 employés pour appliquer le programme anti-inflation, soit deux fois plus que le chiffre prévu au départ. Le ministre peut-il donc nous dire combien de membres supplémentaires devront siéger à la Commission de lutte contre l'inflation si elle veut mener à bien les nouvelles activités annoncées dans le décret du conseil déposé hier, selon lequel le nombre d'entreprises que contrôlera la Commission est 20 fois supérieur au chiffre prévu initialement?

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, cette question devrait s'adresser au ministre des Finances.

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas de chiffre précis à ce sujet. Je vais tenter de me renseigner et j'en ferai part au député.

L'EXPANSION DES SERVICES DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE—LA POSSIBILITÉ D'IMPOSITION D'UNE RÉGLEMENTATION INTÉGRALE

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, je signale au ministre de la Consommation et des Corporations que les crédits affectés à la Commission de lutte contre l'inflation figurent dans les prévisions budgétaires de son ministère. Ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Finances. Étant donné que l'on étudie le cas des compagnies d'assurance en général en vue de les soumettre éventuellement à la réglementation des prix et des salaires, le ministre peut-il nous dire si la Commission de lutte contre l'inflation ou lui-même envisagent d'étendre les activités de contrôle et de réglementation à des secteurs de l'économie auxquels le programme ne s'applique pas encore? De même, peut-il dire à la Chambre si l'élargissement du champ d'application du programme anti-inflation prouve que le gouvernement admet l'insuffisance des contrôles sélectifs et comprend qu'une application générale est préférable?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je tiens à confirmer que la Commission de lutte contre l'inflation recevra du gouvernement un mandat concernant le secteur général de l'assurance. Bien entendu, d'après la loi, ce mandat entrera en vigueur à compter de la date où il sera annoncé publiquement et communiqué. Le député semble dire, d'une part, que la Commission se dote de trop de personnel et, d'autre part, qu'elle devrait mettre en œuvre un programme qui requerrait beaucoup plus de personnel. Il faudrait que je réfléchisse pour comprendre la logique de son raisonnement.

● (1500)

[Français]

M. Albert Bécharde (Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine): Monsieur l'Orateur, je désire invoquer le Règlement. Cela a été provoqué par la façon plutôt bizarre avec laquelle s'est opposé l'honorable député de New Westminster (M. Leggatt) à une motion qui avait déjà été adoptée. Vous avez demandé le consentement unanime à trois reprises et l'avez obtenu. Alors, l'honorable député de New

[M. Macdonald (Rosedale).]

Westminster s'est levé pour invoquer le Règlement et dire qu'il n'était pas d'accord.

Connaissant les qualités d'homme de loi de l'honorable député de New Westminster, je suis étonné de son retard à exprimer son opposition à cette motion qui avait reçu, je vous le soumets bien respectueusement, monsieur l'Orateur, le consentement unanime et qui plus est, avait été adoptée.

[Traduction]

M. Leggatt: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je voulais simplement signaler qu'à cause du bruit...

Des voix: Oh!

M. Leggatt: ... il est fort possible que Votre Honneur n'ait pas entendu les «non» provenant de certains coins de la Chambre. Comme des députés du parti conservateur croient que j'ai dit «non», je tiens à leur dire que c'est parfaitement exact. J'ai bel et bien dit non.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

COMPTES PUBLICS

LE 5^e RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): J'ai l'honneur de présenter le cinquième rapport du comité permanent des comptes publics.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. J.-J. Blais (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, on répond aujourd'hui aux questions n^{os} 3497, 3532, 3546, 3911, 3921, 3940, 3941 et 4082. Je demande, monsieur l'Orateur, que les autres questions restent au *Feuilleton*.

[Texte]

LES TRAITEMENTS ANNUELS SUPÉRIEURS À \$25,000

Question n^o 3497—**M. Fortin:**

1. Combien de personnes touchent plus de \$25,000 par année dans chacune des entreprises d'État suivantes: a) CN, b) Air Canada, c) Radio-Canada, d) Polymer, e) Eldorado, f) S.C.H.L., g) Banque d'expansion industrielle, h) Société de crédit agricole?

2. Parmi ces personnes, combien sont a) uniquement francophones, b) uniquement anglophones, c) bilingues?

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé): 1. a) La Compagnie n'a jamais divulgué de données sur le traitement annuel de ses employés comme on les demande. Toutefois, certains détails concernant le traitement annuel de divers groupes d'occupation des employés du Canadien National sont disponibles dans la publication «Transport ferroviaire», partie VI (Statistiques sur les emplois) publiée annuellement par le Bureau fédéral de la statistique.